



Photo JJ CURCI

## les actus en bref

### ENVIRONNEMENT

Le point sur les actions réalisées suite à la concertation éco-citoyenne et celles en cours. Achat groupé de la commune de récupérateurs d'eau de pluie.

> lire p.4-5

### PLAN VÉLO INTERCOMMUNAL

En 2019, le Pays de Barr a finalisé son Plan Climat Air Energie Territorial. Les élus ont validé deux axes prioritaires : l'énergie et la mobilité.

> lire p.6

### NOUVEAU SENS DE CIRCULATION

Sécuriser de façon plus efficace les abords des écoles, l'accès au futur Ehpad, mais aussi certaines portions de rues très étroites où la circulation à double sens devient problématique et dangereuse.

> lire p.10



« Brave Père Noël ! »

Cette année, et afin d'éviter tout soupçon de maltraitance animale, le Père Noël va troquer ses célèbres rennes contre un traîneau électrique.

Dans sa hotte, ses cadeaux écoresponsables auront échappé aux ruptures de stocks, emballés dans des papiers issus de forêts certifiées durables et imprimés d'encre naturelle.

Sa tournée dans la nuit du 24 au 25 se fera à tâtons : les lumières des villages auront, au mieux, été réduites, voire complètement éteintes.

Son beau manteau devra être encore plus épais cette année car il ne trouvera plus de foyers au-dessus de 19°C pour se réchauffer rapidement. La fumée des pellets dans des cheminées à nouveau actives, devront l'obliger à trouver de nouvelles astuces pour déposer les cadeaux aux pieds de sapins naturels en pots.

Enfin, ne vous étonnez pas de le voir très fatigué, puisqu'il n'aura trouvé que très peu de lutins pour l'aider ; lui aussi manque de personnel !! Mais, il en faudrait plus pour le décourager.

« Ho, ho, ho, Joyeux Noël à tous !!! » a-t-il déclaré sans polémique sur les réseaux sociaux.

Güeder Wihnächtsmänn !

Dess Jahr kommt d'r Wihnächtsmänn uf em'e elektrische Schlëtte. So kenne m'r nèt sàje dass d'r Ren schlacht behandelt esch.

Er bringt e sim Korb umweltfredliche G'schenker won'r noch em Låjer g'fonde het : aar oi ech net meh gelefert wore. D'Gschenker sen met nachhaltige Verpackunge gemacht un nádurlige Tènde.

Er muesst dess Jahr glüre fer sini Verteilung mache am Wihnächtssowe : d'Strosselampe ware fillicht usgschälte oder reduziert.

Dess Jahr muess oi sinner Måndel noch wårmer senn : d'Hiser ware nem so gewårmt met ehre Ninzehn Gråt. Ar muess auch neji Strategie benutze : d'Kåminer ware weder benutzt un d'r Råuch vun de Pellets mache de Wihnächtsmänn huechda. Er muess oi sini Gschenker under nádurlige Wihnächtsbäume stelle.

Seie net ewerråscht wenn'r mied esch : dess Jahr het'r nur a Paar Elfe g'funde fer'm halfe, ar oi müess si an d'Arweitspenurie ånpasse. Awer ar het's doch g'schåfft.

« Ho, ho, ho, scheni Wihnächte !!! » het'r uf de soziåle Netzwerker g'schrewe, ohne Polemik.

D'Céline, D'Isabelle un d'r Michel.

Liens Epfigeois - N°18 - Décembre 2022

Directeur de la publication : Jean-Claude Mandry, Maire d'Epfig

Rédacteurs : Membres de la commission communication  
Conception graphique : Création Magnolia

Photos : Conseil Municipal d'Epfig, Jean-Jacques Curci, StockAdobe

Impression : KOCHER à Rosheim - Tirage : 1200 exemplaires sur papier recyclé

## Le mot du Maire

Nous allons bientôt tourner la page de cette année 2022.

Quelques chantiers de moyenne ampleur ont été menés, tel l'accessibilité de la Chapelle Sainte Marguerite, une réussite saluée par les habitants et les visiteurs. Mais aussi le pavage des allées latérales du cimetière central.

Cette année a pourtant été riche pour l'équipe municipale, riche de par la préparation d'autres dossiers de fonds qui vont tous aboutir dans les deux ou trois prochaines années.



Et puis, il convient de le rappeler, il s'agissait aussi pour le budget communal, de digérer l'effort notoire du don du terrain dévolu au futur chantier de la maison de retraite, pour mémoire : 650 000 € qui n'ont pas fait l'objet de prêts supplémentaires dans un souci de saine gestion.

D'ailleurs, en ce qui concerne l'EHPAD, le concours d'architecte a été lancé et d'ici fin de l'année, le cabinet qui travaillera sur le projet sera désigné.

Du point de vue urbanisme, les démarches d'acquisition du foncier sont en train d'être menées à terme pour la réalisation du futur lotissement de la chapelle (rue des champs).

La commission a été réunie à trois reprises pour les travaux de préfiguration de ce nouveau quartier qui devrait comprendre une soixantaine de logements sur 2,4 hectares. La mixité du bâti et l'optimisation foncière seront les maîtres mots : le lotissement sera composé de pavillons, maisons en bandes mais aussi petits collectifs.

Par ailleurs, profitant de la procédure de modification du PLU-I en cours, la commune a également demandé d'ouvrir une zone à vocation « équipements d'intérêt public » rue du Stade.

L'idée serait en effet de construire un nouveau périscolaire intercommunal dans cette zone là.

La commune y possède des terrains, ce qui rendrait l'opération réalisable à moyen-terme.

En effet, les réflexions techniques en cours à la communauté des communes nous amènent à ne pas obérer l'avenir en restructurant les bâtiments de l'actuelle école maternelle : le site est trop enclavé dans le village pour garantir un futur serein et pérenne, et trop d'incertitudes quant à l'acquisition de foncier à proximité.

En matière de bâtiments, les études pour la réfection ou le remplacement de la salle polyvalente vont être lancées pour déterminer la meilleure piste. Si nous optons pour la réfection, une étude de portance nous dira si nous pouvons équiper le toit de la salle de panneaux photovoltaïques.

Concernant l'ancien presbytère, le permis a été accordé au cours du 1er semestre, la convention est en cours de rédaction chez le notaire, où il s'agit encore de surmonter quelques obstacles juridiques de dernières minutes pour que le chantier démarre. Mais le dossier est en bonne voie.

En termes de voirie, la réfection de l'une des rues les plus dégradées, la rue des Bergers, sera encore repoussée d'une année. En effet, il y a encore de nombreux chantiers de construction en cours dans ce quartier, et nous ne voudrions pas qu'une voirie refaite soit « rustinée » par les fouilles de raccordement des maisons en construction.

Enfin en termes d'environnement et de propreté, 6 bornes de propreté canine ont été installées.

2021 nous a permis de compléter la palette de vecteurs de communications de la commune par la mise à disposition de l'application « IntraMuros » à la grande satisfaction des utilisateurs.

Autre point important : Nous avons procédé avec succès au renouvellement de quatre des cinq employés partant à la retraite. Les nouveaux embauchés donnent entière satisfaction au grand soulagement de l'équipe municipale, c'est en effet toujours un passage délicat ! J'en profite pour réitérer tous mes remerciements aux agents qui sont partis à la retraite, ils n'ont pas démerité au service de la commune et de ses habitants !

Et puis, ce mois d'août, nous a enfin permis de fêter le 52ème anniversaire du jumelage avec notre ville sœur. Un événement qui fut un réel succès grâce à l'implication des organisateurs et des hébergeurs du village que je remercie de tout cœur !

En matière d'environnement et d'économies d'énergie, les réflexions sont maintenant assez abouties pour lancer des actions concrètes dès 2023.

Les luminaires des rues Grien, Fronholtz, Belle-vue, des Prés et des Potiers, seront équipés de LEDS qui permettront des économies bienvenues.

Par ailleurs, durant l'hiver, l'éclairage du clocher de l'église sera coupé dès 21H00. D'autres pistes d'économies sont encore à l'étude.

La commune vient de lancer la commande d'une borne de recharge pour véhicules électriques. Elle se situera près du parking des remparts, rue des écoles.

Une opération d'acquisition de récupérateurs d'eau pour les habitants, sera menée sous forme de commande groupée avec une participation financière de la commune.

A l'étude : l'organisation d'une journée citoyenne ainsi qu'une journée de broyage de déchets verts. Nous communiquerons lorsque les choses seront vraiment abouties.

A noter que nous travaillons activement et de concert avec la communauté des communes dans le cadre du plan vélo, pour la réalisation de jonctions cyclables vers Dambach-la-ville, Stotzheim, Itterswiller et même Kogenheim. La démarche est lancée mais semée de nombreux inévitables qui rallongent les délais, tels que des études d'impact dont nous ne pouvons nous dédouaner.

Et puis en matière de sécurité, le plan de circulation du péricentre sera, tel qu'annoncé cet été, mis en place en fin d'année. Il en va de même pour les îlots de stationnements rue Ste Marguerite, les marquages seront faits dès que les conditions météo nous le permettront.

Pour terminer, je voudrais souligner la vitalité de notre bourg qui permet d'offrir à nos habitants un tissu commercial et de services très dynamique !

Souligner aussi l'engagement de la trentaine d'associations qui permettent à Epfig de rester un endroit où l'on sait donner du sens au vivre-ensemble et au lien social si importants en ces temps chahutés ! Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de passer de belles fêtes de Noël et une bonne glissade dans la nouvelle année ! (a gueder rutsch ens neje johr !) Qu'elle vous apporte santé, satisfaction et contentement ! Ce sont des valeurs essentielles !

Jean-Claude Mandry

# Actions environnement

## Bornes de propreté canine

Beaucoup de nos concitoyens se plaignent des déjections canines qu'on trouve un peu partout dans le village. Il s'agit là d'une pollution non seulement visuelle mais aussi olfactive qui favorise la prolifération de germes, nuit à l'hygiène publique et ternit l'image de notre village. Afin de sensibiliser les propriétaires de chiens à cette nuisance, la Commune a mis en place des bornes de propreté canine avec distributeur de sacs et une poubelle pour récolter les déjections.

Dans un premier temps 6 bornes ont été mises en place au centre du village essentiellement : parking de la Mairie, parking des Remparts, derrière l'église, cimetière, square Welkenraedt et enfin près de la salle polyvalente.

D'ores et déjà, une amélioration a été constatée et nous vous en remercions. Toutefois, il est dommage de constater que certaines bornes sont « pillées » des sacs à déjections très régulièrement.

Merci d'en laisser pour le toutou qui suit !



## Éclairage public

L'éclairage public est l'un des moyens pour le Maire d'assurer la sécurité dans la commune au titre de ses pouvoirs de police en général. Les considérations environnementales et économiques ont incité le conseil municipal à se positionner sur ce sujet.

Par conséquent, il a été décidé de baisser l'intensité lumineuse de la rue des Alliés et de la rue Sainte-Marguerite ; d'éteindre l'illumination de notre église et de la chapelle à 21 h.

Parallèlement, nous poursuivons la rénovation de notre éclairage public en remplaçant les sources lumineuses actuelles par des LED sans avoir besoin de remplacer le luminaire complet comme cela a déjà été fait dans la rue Sainte-Marguerite. Les prochaines rues qui seront concernées : rue Grien, rue Fronholz, rue des Potiers et rue des Prés. Il s'agit là d'un compromis entre la sécurité de nos concitoyens, les économies d'énergie et le respect de l'environnement.



## « Commune Nature »

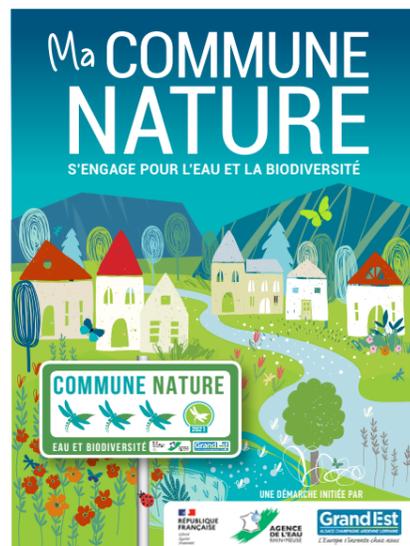
Cela fait maintenant quelques années que l'entretien de nos espaces verts et du cimetière se fait sans désherbants, dans le respect de la Loi LABBE. Notre équipe d'ouvriers municipaux s'engage à une gestion plus verte de nos voiries et espaces publics.

Pour valoriser ce travail, et faire reconnaître leur engagement et leur implication, la commune a décidé de poser sa candidature pour une distinction « Commune Nature » en espérant obtenir très rapidement 1, 2 ou pourquoi pas 3 libellules.

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'ambition partagée par la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse est de préserver et d'améliorer la qualité des eaux et d'accroître la biodiversité. Au-delà des obligations réglementaires qui s'imposent aux collectivités en matière de traitements, la distinction Commune Nature offre l'opportunité de faire reconnaître leur engagement, l'implication de leurs équipes, les solutions mises en oeuvre... auprès des habitants de plus en plus sensibilisés à la protection de leur environnement. Il existe 4 niveaux de distinction (niveau 1, 2, 3 et bonus).

Sabine SCHMITT



## Récupérateurs d'eau pluviale



La commune s'est engagée dans la sensibilisation autour de la fragilité de la ressource en eau.

Nous avons l'impression trompeuse que l'eau est une ressource illimitée ; l'été dernier nous a fait comprendre que cela n'était pas le cas et qu'économiser l'eau devient une nécessité.

Que ce soit pour des raisons écologiques ou économiques, la commune propose un achat groupé de récupérateurs d'eaux pluviales pour nos concitoyens.

Deux capacités de récupérateurs seront proposées : 500 litres ou 1300 litres.

Cette commande groupée permettra de bénéficier de tarifs avantageux.

La commune s'engage à verser une participation par foyer dont le montant reste à déterminer (max 100 €).

Pour que nous puissions finaliser au mieux ce futur achat groupé, et prendre contact avec un fournisseur, nous vous remercions de nous indiquer d'ores et déjà si vous êtes intéressés. Vous trouverez ci-dessous un bon à remettre en Mairie nous précisant vos coordonnées et votre choix. Ce bon n'a pas valeur de bon de commande.



CUVE MURALE SLIM 500L

Une cuve murale élégante au design moderne, une association parfaite pour embellir votre jardin.

Contenance : 500 litres

Dimensions : 184 cm (H) x 75 cm (L) x 51 cm (P)

Poids (vide) : 25 kg

Livrée avec un robinet PE imitation Laiton

Prix : env. 174 €TTC\*

ACHAT GROUPÉ + BONUS MAIRIE 70€/100€\*



RÉSERVOIR TOP-TANK 1300L

Ce réservoir composé avec 2 coques sera facilement transportable et monté rapidement grâce aux clips de serrage. Une grande capacité pour un encombrement réduit.

Contenance : 1300 litres

Dimensions : 118 cm (diamètre) x 156 cm (H)

Poids (vide) : 30 kg

Prix : env. 235 €TTC\*

### ACCESSOIRES



Collecteur facilement installable, pas besoin de couper la gouttière (diam 80 et 100mm). Vanne de régulation de débit, position été/hiver. Prix : env. 30 €TTC\*



Ensemble robinet laiton 3/4 (19mm) Prix : env. 30 €TTC\*



Set de jumelage pour relier 2 réservoirs Top-Tank

\* Ces prix sont donnés à titre indicatif et dépendront du nombre de pièces commandées. Vous pourrez déduire du prix du récupérateur, la prime Mairie de 70€ pour le 500l et 100€ pour le 1300l. **UNE PRIME PAR FOYER**

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

EMAIL : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

Je suis intéressé(e) par une commande groupée des produits suivants. Merci de préciser le nombre si vous voulez en commander plusieurs. **Ce bon n'a pas valeur de commande**

- CUVE MURALE SLIM 500L  RÉSERVOIR TOP-TANK 1300L  COLLECTEUR
- ROBINET LAITON  SET DE JUMELAGE



# Plan vélo Intercommunal

En 2019, le Pays de Barr a finalisé son Plan Climat Air Energie Territorial. Les élus ont validé deux axes prioritaires : l'énergie et la mobilité.

Notre territoire est caractérisé par une forte activité viticole et l'oénotourisme s'est largement développé notamment à vélo.

L'activité économique n'est pas en reste. Ces dernières années, on constate beaucoup d'implantation d'entreprises avec une forte croissance sur le Parc d'Activités du Piémont d'Alsace (Valff-Goxwiller).

Aujourd'hui, il nous faut pouvoir proposer des solutions alternatives à la voiture pour les déplacements du quotidien et bien au-delà du loisir. Tout cela renvoie bien sûr à une démarche pour l'environnement et prend tout son sens aujourd'hui avec la flambée des prix de l'énergie.

Fort de ce constat, le Pays de Barr a démarré l'étude de son plan vélo début 2022.

Un diagnostic des itinéraires cyclables a été réalisé. Ce diagnostic permettra de définir les priorités et solutions pour une mobilité rurale durable.

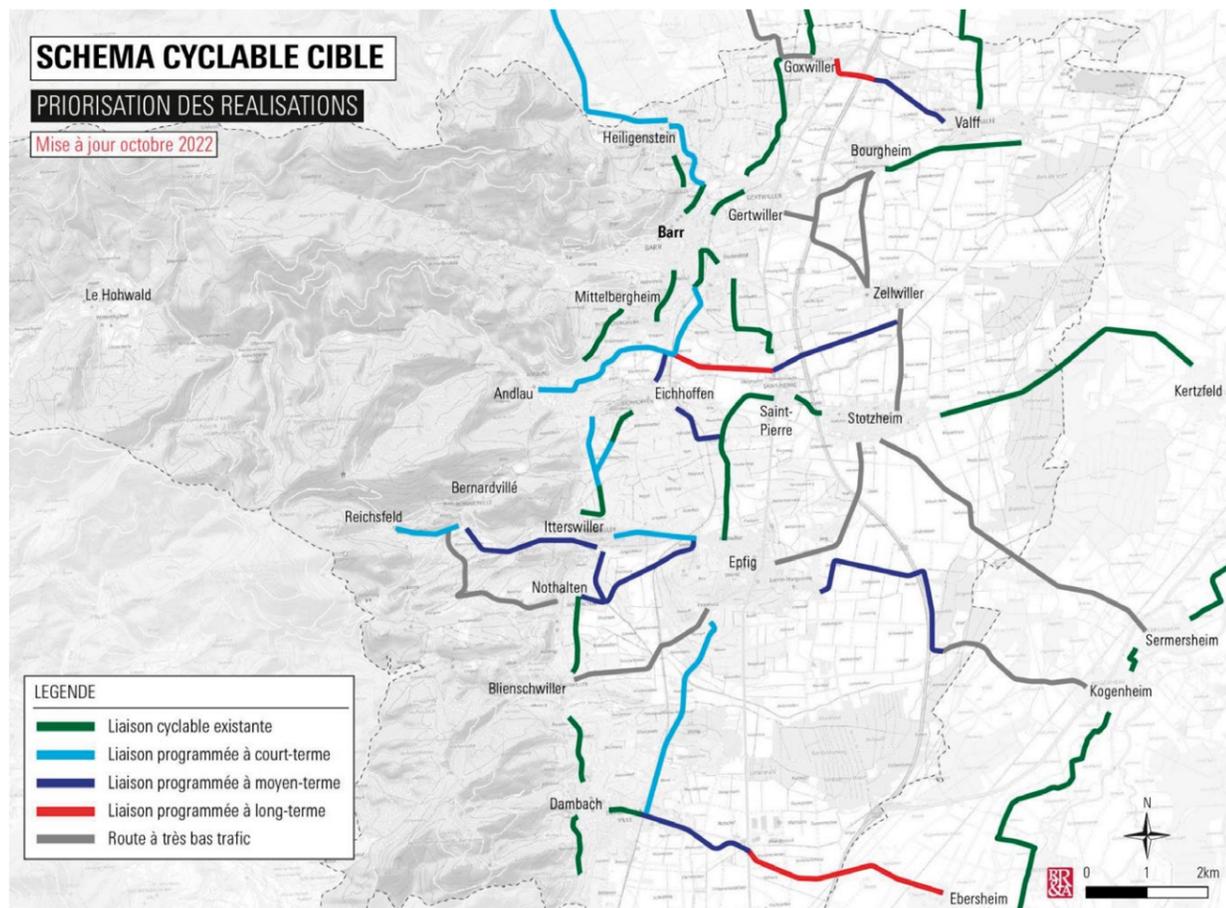
Sabine SCHMITT

A court terme, la priorité serait donnée :

- Aux liaisons vers les collèges et les lycées
- La sécurisation de l'Eurovélo 5
- La liaison partagée avec la Communauté de Communes des Portes de Rosheim
- Les liaisons existantes à jalonner

Epfig sera concerné par la création d'un itinéraire cyclable vers le collège de Dambach-La-Ville ; mais aussi par le jalonnement et la sécurité des pistes vers St.Pierre et Stotzheim qui existent déjà.

Une attention particulière sera apportée sur la liaison vers Stotzheim, s'agissant d'un chemin agricole souvent emprunté par des voitures pour raccourcir leur trajet en évitant ainsi la circulation sur la départementale 422.



UNE LANTERNE À PERSONNALISER, OFFERTE PAR LE RESE À TOUS LES ENFANTS D'EPFIG ! À RÉCUPÉRER À LA MAIRIE D'EPFIG À PARTIR DU 15 DÉCEMBRE

Venez nombreux le samedi 7 janvier 2023 participer à la deuxième édition d' « Epfig en lumières », un évènement festif pour toute la famille.

Les membres du Comité de Direction du RESE, GISELE (l'Espace de Vie Sociale d'Epfig), une dizaine d'autres associations epfigeuses, la Mairie, le Service Animation Jeunesse de la ComCom du Pays de Barr et l'Atelier de la Seigneurie d'Andlau ont tous travaillé ensemble pour la création de différents stands et animations qui s'empareront du centre du village d'Epfig pour divertir petits et grands dans la joie et la bonne humeur.

LES RÉJOUISSANCES COMMENCERONT À 17H, À LA TOMBÉE DE LA NUIT, AVEC UNE SURPRISE PLACE DE LA MAIRIE - VENEZ NOUS REJOINDRE HABILLÉS DE LUMIÈRE POUR DÉAMBULER DANS LES RUES EN REJOIGNANT LES DIFFÉRENTS ESPACES DE JEUX ET D'ANIMATIONS QUE NOUS VOUS AVONS CONCOCTÉS.

### 17h30 : début des animations

#### PLACE DE LA MAIRIE :

- Exposition des lanternes fabriquées par les écoliers epfigeois sur le thème de la lumière.
- Jeux d'adresse proposés par le RESE sous le parvis de la Mairie - des petites surprises à gagner.
- Restauration & Buvette :
  - vins, vin chaud et boissons proposés par les jeunes viticulteurs de l'association « Arts & Traditions d'Epfig » ,
  - Soupe au potiron et tartes flambées proposées par les sapeurs-pompiers d'Epfig.

#### AU PARC DU CHÂTEAU :

- L'association Embelliflore vous émerveillera avec son parcours de lanternes qui vous emmènera déguster des petites douceurs au coin du feu.
- Marie-Claire de l'espace évasion de la bibliothèque vous contera les légendes d'autrefois (à 17h30, 18h et 18h30) .
- Les bénévoles des Foulées epfigeuses vous emmèneront dans un jeu de pistes pour petits & grands (toutes les 15 mn).

#### DERRIÈRE LA MAIRIE : 2 ateliers créatifs dans l'école.

- Dans l'école, pour préparer la marche aux lampions qui aura lieu un peu plus tard dans la soirée, fabrication de lanternes pour les petits avec les Ateliers de la Seigneurie.

- Dans la cour, sous le préau, le Service Animation Jeunesse du Pays de Barr vous proposera, quant à lui, de dessiner avec des peintures lumineuses.

#### SALLE NOTRE-DAME :

- L'Association Notre-Dame vous proposera des pâtisseries et des boissons chaudes ;
- « Mise en lumière » des Talents Epfigeois découverts lors du casting mis en place par le RESE au deuxième semestre 2022. Venez découvrir bien au chaud :
  - 18h : Leeloo et Mattéo (chant et clavier),
  - 18h30 : Erin et Tristan (chant),
  - 19h : la chorale des membres du RESE accompagnée des 4 solistes.

**19h30 :** Antoine, membre du RESE, au son de son orgue de Barbarie, rassemblera les visiteurs sur la Place de la Mairie et ouvrira la marche aux lampions.

Défilé dans les rues du Centre-Bourg aux leurs des costumes, des lanternes et des lampions.

Un feu d'artifice clôturera cette 2ème édition d'« Epfig en Lumières ».

Isabelle LAGRANGE





# Talent d'epfigeois

Audrey WAGNER – Cerise & Coquelicot

Depuis l'adolescence je suis passionnée par la décoration et les loisirs créatifs en particulier le cartonnage ce qui m'a dirigé vers des Études d'Arts Appliqués dans le domaine de la décoration de vitrine et du graphisme. J'ai exercé ce métier durant plusieurs années au cours desquelles j'ai découvert les nombreuses possibilités créatives qu'offre le carton (solide et léger à la fois) en le travaillant pour créer des décors de vitrines et des stands.

J'ai ensuite découvert les meubles en carton et suivi une formation pour apprendre cette technique.

Riche de ces apprentissages et expériences, j'ai décidé de créer ma société Cerise & Coquelicot afin de concevoir de façon artisanale des objets de décoration et des luminaires dans des matières durables, carton, bois et papier, en favorisant la récupération et le recyclage.

J'utilise le carton sous toutes ces facettes et le travaille sous forme de dentelle et marqueterie. Avec les chutes je fais une pâte de carton qui me sert à créer des luminaires... rien ne se perd.

L'envie de partager m'a amenée à proposer des ateliers créatifs pour les adultes et les enfants, où chacun peut venir apprendre à réaliser ses propres créations dans une ambiance conviviale.

C'est la recherche d'une maison avec un local commercial pour y installer mon atelier qui m'ont permis de découvrir Epfig et la maison du 9, rue de l'Église où je peux aujourd'hui vous proposer une petite boutique ainsi que des ateliers créatifs.

Je vous invite à venir découvrir la boutique et l'atelier les mercredis et vendredis, vous pouvez vous abonner à la page Facebook ou visiter le site internet pour être informé des horaires, des ateliers et des nouveautés.

Au plaisir de vous rencontrer.

Audrey

Propos recueillis par Eric MULLER



## Cerise & Coquelicot

ATELIER - BOUTIQUE  
9 rue de l'Église – 67680 EPIFIG  
06 31 74 17 42

[www.cerisecoquelicot.com](http://www.cerisecoquelicot.com)  
facebook : [cerise.coquelicot.1](https://www.facebook.com/cerise.coquelicot.1)  
[cerisecoquelicot.contact@gmail.com](mailto:cerisecoquelicot.contact@gmail.com)



## Nouveau Sens de circulation

Nous vous annonçons en juin la mise en place de ce nouveau sens de circulation. Elle sera effective en cette fin d'année. Quelle en est la finalité ?

Il s'agit de sécuriser de façon plus efficace les abords des écoles, l'accès au futur Ehpad, mais aussi certaines portions de rues très étroites où la circulation à double sens devient problématique et dangereuse.

Le dispositif antérieur qui fixait des plages horaires (rentrées et sorties des écoles) n'était plus lisible, trop compliqué et souvent peu respecté. A la décharge de certains automobilistes, il est vrai que si l'on n'a pas soi-même des enfants scolarisés, difficile de connaître les périodes de vacances par exemple.

De plus, nous constatons tous des comportements récurrents de plus en plus dangereux d'automobilistes qui ne respectent pas la vitesse et se conduisent de façon incivique.

Vous êtes nombreux à nous solliciter régulièrement pour que la municipalité fasse quelque chose.

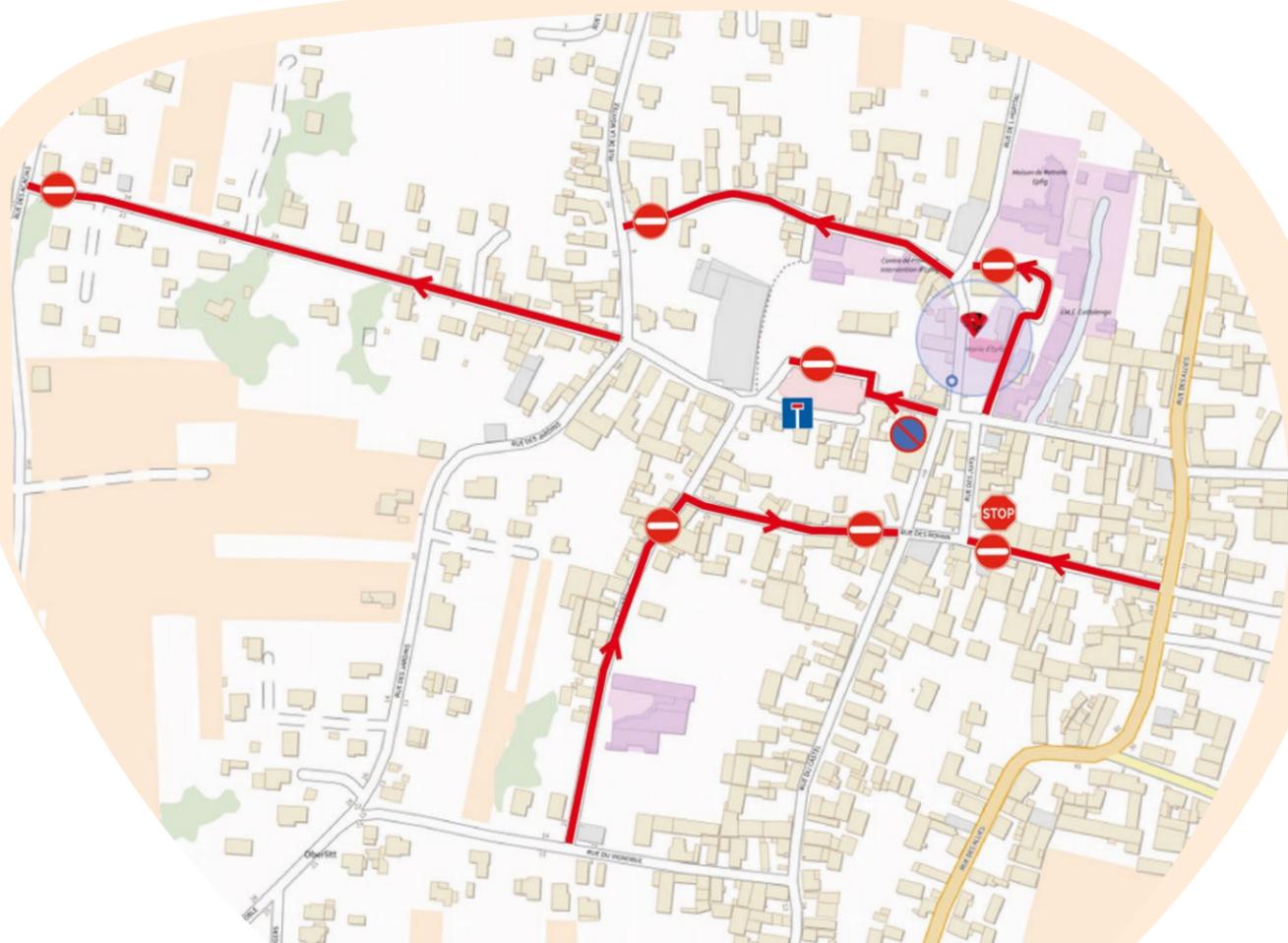
Alors, nous prenons nos responsabilités, et cela même si nous savons que ces mesures ne feront jamais l'unanimité. Mais devant le comportement irresponsable d'une minorité, il convient d'agir avec fermeté !

Le plan que vous voyez ci-dessous matérialise les nouveaux sens de circulation.

Ces décisions ont fait l'objet de réflexions de fond lors des réunions de commission consacrées au sujet. Il ne s'agit pas de compliquer le quotidien mais de fluidifier et surtout de sécuriser.

A noter par ailleurs que **les vélos pourront continuer à circuler dans les deux sens sur ces axes**, dans la logique de favoriser les déplacements doux.

Jean-Claude MANDRY



## Le bien-vivre Ensemble

### HALTE AU FEU : DU BON SENS ET DES BONS GESTES

Ayant constaté que certains concitoyens prenaient cette liberté, il semble important de faire un rappel non pas seulement à du bon sens mais à des textes de loi établis.

Même propriétaire de votre jardin, vous ne pouvez pas y allumer un feu. Il est interdit de brûler tout type de déchet à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. Cette interdiction concerne tous types de déchets d'origine organique ou pas.

Faire un feu dans son jardin pour brûler des végétaux dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. La toxicité est par ailleurs renforcée s'ils sont humides ou s'ils sont brûlés avec du plastique ou des solvants.

Une mauvaise maîtrise du feu de jardin peut également rapidement tourner à la catastrophe et provoquer un incendie. Cela est d'autant plus vrai lors des épisodes répétés de canicule et de sécheresse.

Tout contrevenant s'expose à une contravention de 3e classe soit 450 euros.

D'autres alternatives plus naturelles et respectueuses de l'environnement existent comme **le paillage - le compost - la déchetterie - la benne à Bio Déchets**.

D'avance merci

Michel SPITZ



## Taxe d'aménagement

### CHANGEMENTS EN 2023



Le taux Taxe d'aménagement à compter du 1er janvier 2023 sera porté à 5%.

Pour rappel :

La taxe d'aménagement est un impôt local perçu par la commune, le département et, en Ile-de-France seulement, par la région.

Cette taxe est due si vous entreprenez des opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments nécessitant l'obtention d'une des autorisations d'urbanisme suivantes : **permis de construire, permis d'aménager, autorisation préalable**.

#### La taxe d'aménagement : quelles sont les surfaces concernées ?

La taxe d'aménagement est due pour toute création de surface de plancher close et couverte dont la superficie est supérieure à 5 m<sup>2</sup> et d'une hauteur de plafond supérieure ou égale à 1,80m, y compris les combles et les caves.

Les abris de jardin (même démontables) ou toute autre annexe que vous seriez susceptible de construire à l'extérieur de votre maison entrent aussi dans le champ de la taxe d'aménagement.

Les bâtiments non couverts tels les terrasses ou ouverts sur l'extérieur comme les pergolas, sont exclus de la surface taxable.

Certains aménagements comme les piscines et les panneaux solaires, bien qu'exclus de la surface taxable, sont toutefois soumis à la taxe d'aménagement de façon forfaitaire.

#### Quels sont les tarifs de la taxe d'aménagement ?

Pour calculer le montant de la taxe d'aménagement, il faut multiplier la surface taxable de la construction créée par la valeur annuelle par m<sup>2</sup> (cf. ci-dessous), puis multiplier ce résultat par le taux voté par la collectivité territoriale.

Les valeurs annuelles par m<sup>2</sup> de surface sont définies par arrêté. En 2022, le montant fixé était de :

→ **820 € par m<sup>2</sup> hors Île-De-France**

Les piscines et les panneaux solaires font l'objet d'une taxation forfaitaire spécifique :

→ **200 € par m<sup>2</sup> de piscine**

→ **10 € par m<sup>2</sup> de surface de panneau**

Les taux de la taxe d'aménagement sont établis par les collectivités territoriales.

NB : La région perçoit 1,9 % de la taxe et la commune perçoit la différence.

#### Pourquoi cette modification ?

Anciennement à 3 %, le montant de la taxe perçue ne couvrait plus (inflation oblige) les dépenses réelles engendrées par les demandes légitimes des nouveaux propriétaires d'installations de voiries, tels que lampadaires, enrobé et divers aménagements d'une part.

Mais d'autre part et fait nouveau, comme par le passé, les nouveaux propriétaires ne sont plus contraints de céder gracieusement le m linéaire de recul pour l'Euro symbolique. L'état oblige désormais la commune à indemniser les propriétaires et de prendre également à sa charge les frais d'arpentage et de notaire.

Il ne s'agit donc pas au final de pénaliser les nouveaux propriétaires mais d'essayer de conserver grâce à cette opération neutre et équitable le même niveau de service et d'aménagement à l'avenir.

Michel SPITZ

# Rétrospective du Jumelage

EPFIG / WELKENRAEDT : du 5/08 au 8/08/2022

Événement marquant de l'année 2022, le cinquantième anniversaire du Jumelage EPFIG / WELKENRAEDT qui aurait dû avoir lieu en août 2020 et qui a été reporté au mois d'août 2022 suite aux conditions sanitaires des deux dernières années. Pour accueillir nos amis Belges dans les meilleures conditions, nous avons mobilisé une équipe et concocté un programme distrayant qui a permis à nos hôtes de profiter au mieux de ce moment exceptionnel.



**Le vendredi 05/08, à 17h.** la délégation Belge est arrivée en cortège à la salle polyvalente d'Epfig, avec à leur tête le Club Cycliste de Welkenraedt accompagné du Cyclo Club d'Epfig, les voitures accompagnatrices et le bus de la délégation. Après un premier accueil extérieur, nous sommes entrés dans la salle polyvalente en passant sous une haie d'honneur formée par des couples du Groupe Folklorique Sainte Marguerite d'Epfig avec leurs arceaux fleuris !

Après l'appel des arrivants pour les mettre en relation avec leurs hébergeurs, place aux discours de bienvenue par le Maire d'Epfig en compagnie du Bourgmestre de Welkenraedt !

Pour clore ce premier moment convivial, nous avons partagé le verre de l'amitié.

**Le samedi 06/08,** rendez-vous à 8h45 à la salle polyvalente, plein de bonne humeur pour affronter avec enthousiasme une journée bien remplie !

A 9h00 départ pour l'Écomusée d'Alsace à Ungersheim, visite, animations et repas sur place avant de regagner notre cité viticole pour 17h00.

A peine le temps de souffler, de se remettre des émotions de cette belle journée que le programme invite nos Amis Belges à rejoindre la Place de la Mairie à 19h00 pour l'inauguration de la fête des Vins (Organisée par ARTE).

**Le dimanche 07/08,** réveil difficile pour un grand nombre d'entre nous, à 9h30 messe à l'église Saint Georges ou visite du sentier viticole pour ceux qui ont besoin d'un grand bol d'air pour faire face aux activités du jour !

A 11h00, moment solennel avec l'inauguration du Jumelage et le renouvellement des vœux, danses du Groupe Folklorique Sainte Marguerite d'Epfig, discours, remise de cadeaux et moments poignants entre Epfigeois et Welkenraedtois.

Repas partagé avec tous les acteurs ayant participé à ce Jumelage Franco-Belge, dans une ambiance réjouissante.

ARTE a organisé un moment hors norme, excellent repas, animations de haute qualité, un cocktail festif nous garantissant de vivre un événement qui restera longtemps dans nos mémoires.

Cette journée s'est terminée tard dans la nuit...

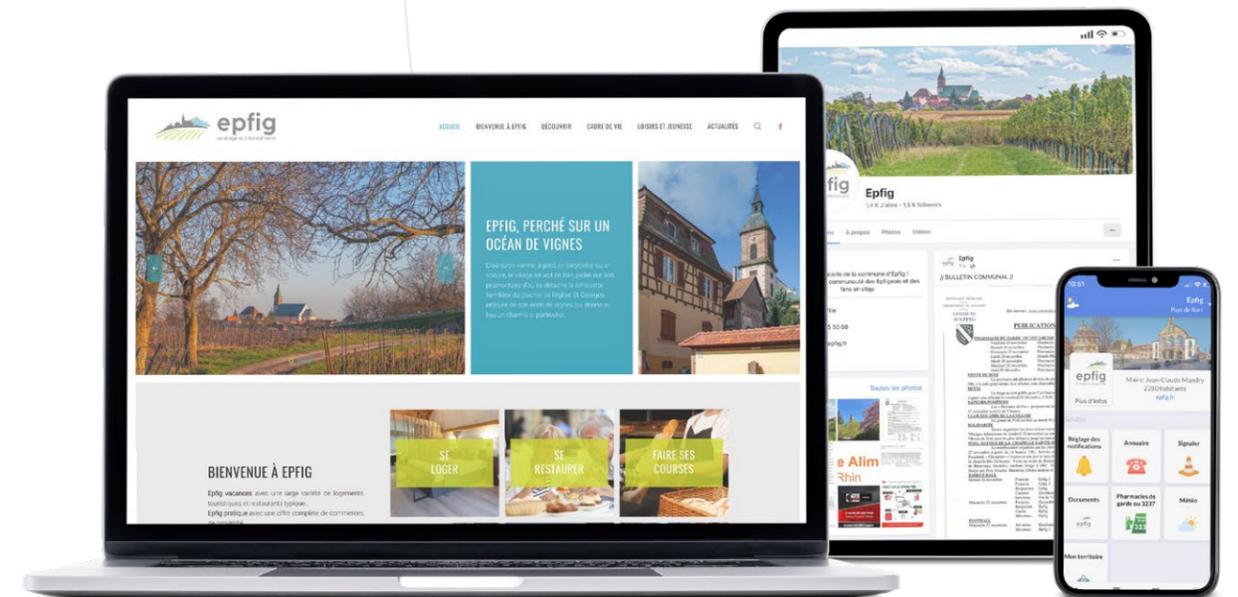
**Le lundi matin,** rassemblement devant la salle polyvalente, pour échanger des souvenirs, des cadeaux, les dernières plaisanteries, avant de faire la photo de groupe, souvenir ultime de ce week-end de Jumelage dont on retiendra surtout « amitié et convivialité »



Un grand « MERCI » à toute la délégation belge pour leur joie de vivre et leur bonne humeur ! Mais également aux associations locales ARTE et les viticulteurs, le Groupe Folklorique et la Musique Sainte Marguerite, les Sapeurs Pompiers, le Cyclo-Club d'Epfig, tous les bénévoles, toujours présents, toujours actifs (ils se reconnaîtront) mais également tous nos sympathiques epfigeois qui ont accepté le rôle d'hébergeur et ont contribué par leur disponibilité à la bonne réussite de cet événement mémorable.

Éric MULLER

# epfig @u numérique



Epfig dispose de plusieurs outils de communication pour faire le lien entre les habitants et les différents acteurs de la commune :

- **Site internet [www.epfig.fr](http://www.epfig.fr)** avec un contenu très complet sur le village (entreprises, associations, histoire, tourisme, cadre de vie...
- **Application IntraMuros** qui permet aux habitants d'Epfig d'être informés, alertés et de participer à la vie locale à partir de leur smartphone (Apple et Android)
- **Facebook** pour les événements mais difficile de faire le tri entre toutes les informations et les pubs...

Vous trouverez ci-dessous quelques statistiques intéressantes sur nos pages.

Isabelle WITTEK, Christophe MONNOYER

	INTRAMUROS	SITE INTERNET	FACEBOOK
Nombres d'inscrits	420 personnes ont installé l'application	-	1628 followers (65% femmes - 35 % hommes)
Fréquentation	env 2000 vues / mois	env 1000 clics/mois	Couverture : env 9700 p/mois 2700 interactions /mois
Les plus vus	Festival Clair de rue à Epfig Chasse : appel à vigilance Location logement	Page d'accueil Fête des Vins et Traditions Agenda	Offre emploi périscolaire Noël autour de la Chapelle Festival Clair de rue à Epfig

**VOUS ÊTES ARTISAN, COMMERÇANT, RESTAURATEUR, HÉBERGEUR, ASSOCIATION...**

**Vous avez une information ou un événement à communiquer.**

**Vous voulez être présents sur le site [epfig.fr](http://epfig.fr) ou sur IntraMuros, vous souhaitez corriger vos coordonnées...**

**C'EST GRATUIT !**

**Envoyez-nous vos informations sur les adresses mails suivantes : [com@epfig.fr](mailto:com@epfig.fr) ou [isa.wittek@orange.fr](mailto:isa.wittek@orange.fr)**

**RAPPEL :** Comment installer l'application IntraMuros et vous abonner à l'IntraMuros d'Epfig sur vos smartphones et/ou tablettes ?

**Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.**



**Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.**



# La Chapelle Sainte-Marguerite, berceau d'Auguste Schirlé



En avril prochain, un riche programme d'actions pédagogiques, de conférences et de concerts, nous fera découvrir le compositeur natif d'Epfig, **Auguste Schirlé (1895-1971)** et son œuvre symphonique. C'est dans l'enclos de la **Chapelle Sainte-Marguerite** et son « **jardin d'inspiration médiévale** » que nous aurons la chance d'entendre un concert de cette même époque, ses chemins et ses voûtes ont sûrement reçu la visite d'un jeune garçon qui, en partant du village, savait déjà jouer du violon. Alors nous toucherons du doigt l'écriture musicale, forte et originale, de ses harmonies.

Né en 1895, d'un père clerc de notaire à Epfig et à Erstein, **Auguste Schirlé** dès son plus jeune âge, montre des dispositions pour la musique. Il joue du violon, du piano et de l'orgue. A 9 ans, il compose ses premières œuvres et devient assistant à l'orgue de l'église Saint-Laurent de Benfeld. Admis au Conservatoire de Strasbourg à 14 ans en classe de solfège et de piano, puis de 1910 à 1917, au sein des classes d'orgue, d'harmonie, de composition et de direction. Il est alors professeur de piano et organiste titulaire à la paroisse de Benfeld et se produit plusieurs fois en Alsace. En 1919, à l'âge de 24 ans, il rencontre une des sommités de l'orgue de l'époque, Charles-Marie Widor qui, fasciné par son interprétation, lui proposera de devenir son élève.

A. Schirlé quitte alors Erstein pour le Conservatoire National de Paris. En 1925, il participe au Concours International de l'Union Musicisti Italiani de Florence, et sera primé en 1926 pour trois de ses compositions, dont le poème symphonique **Le Taennchel**. Installé à Paris, A. Schirlé reviendra tous les ans en sa terre natale s'immergeant dans la nature : sa muse. Logé à Ribeauvillé, il gravit à pied ce massif emblématique, s'inspirant de la forêt, des oiseaux, du vent, de tous ses « nobles amis » comme il les nommait avec respect. A la croisée des contes et légendes du lieu et de son mystère, naît en lui la trame de son poème symphonique **Le Taennchel**, qu'il composera autour de dix tableaux.

**Jean-Marie Curti**, chef d'orchestre, musicologue, organiste et compositeur suisse, dirigera **Les 65 Musiciens d'Europe**, pour dévoiler cette œuvre majeure au public alsacien, lors de deux concerts les 22 et 23 avril 2023 à Ribeauvillé et à Lièpvre. Auparavant le **15 avril**, c'est à la **Chapelle Sainte-Marguerite**, que la musique résonnera jusque dans le jardin médiéval mis à neuf, après une visite guidée offerte par **Les Amis de la Chapelle**.

Claire Raffenne / Historienne de l'art



L'Orchestre des Musiciens d'Europe et leur chef MdE

SAMEDI 15 AVRIL 2023 À 14H30  
En la Chapelle Sainte-Marguerite et son jardin médiéval :  
• Visite guidée par Les Amis de la Chapelle  
• Interlude musical par Les Musiciens d'Europe

## Nouvelles Activités



### BOULANGERIE « AUX DÉLICES D'EPFIG »

Cela fait maintenant un peu plus de 3 mois que Les Délices d'Epfig sont ouverts !

Ils vous proposent une grande variété de pains frais et baguettes, pâtisseries, viennoiseries, sandwiches et autres snackings ainsi qu'une multitude de pains spéciaux bio !

Merci à tous pour votre soutien !

Alors n'hésitez pas à passer aux Délices d'Epfig 22 rue des Alliés à Epfig, 67680

Ils seront heureux de vous accueillir aux horaires suivants :

**du mardi au vendredi :**  
**de 6h15 à 13h15 et de 15h30 à 18h**  
**les samedi et dimanche de 7h à 12h.**

Eric MULLER

### CABINET D'INFIRMIERS

Le cabinet d'infirmiers a déménagé cet été dans le bâtiment où sont déjà installés un osthéoopathe et une psychologue.

Contact : 56 Rue du Finkwiller, 67680 Epfig  
Tél : 07 83 85 87 49



### ORTHOPHONISTE

Une nouvelle orthophoniste vient de s'installer au sein du cabinet de Mme Delphine Kreutter.

Contact : Pascale Grissmer  
18 rue des Acacias, 67680 Epfig  
Tél : 06 10 26 27 12





## Marche rose



Première édition de la Marche Rose réussie à Epfig. Vous avez été plus de 500 participants à venir marcher 6 km le samedi 15 octobre et ensuite vous retrouver dans la salle polyvalente pour déguster les tartes flambées confectionnées par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Epfig. Plus de 3000€ ont été reversés à la Ligue contre le Cancer.



Photo JJ CURCI



# Bulles en bref

### TROPHÉES DE L'ACCUEIL

Le 15 novembre dernier a eu lieu à Barr la remise des Trophées du Label Qualité Accueil du Piémont des Vosges à Obernai.

Il s'agit d'une démarche qualité adaptée au commerce de proximité, proposée depuis 2009 par la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole (CCI), afin de permettre aux commerçants d'améliorer la qualité de l'accueil et du service client dans leur point de vente.

Deux établissements epfigeois ont été récompensés, parmi 6 lauréats :

SALON AUDREY (Trophée Diamant) et SAN BAO (Trophée Or)



### PANNEAUX DE NOËL

Vous avez pu les voir à l'entrée du village sur le rond-point, deux magnifiques panneaux avec des dessins de Jack Koch, ancien instituteur d'Epfig qui s'est reconverti dans le dessin et l'illustration. Il est l'auteur de plusieurs BD " Danger Ecole " et de livres illustrés. Il est très actif sur les réseaux sociaux.

Merci à Véronique, Edith, Catherine, Eric et Michel pour cette décoration originale.



### TAXI'CO

Taxi'Co est un service destiné aux habitants des 20 communes du Pays de Barr afin de faciliter les déplacements des particuliers au sein du territoire ainsi qu'en direction des bourg-centre d'Obernai et de Rosheim. Grâce à des véhicules adaptés et spécialement aménagés, ce service est également destiné aux personnes à mobilité réduite.

Le service fonctionne du lundi au vendredi (sauf dimanches et jours fériés) de 8h à 17h30 et le samedi de 8h à 11h30 sur le principe du transport d'adresse à adresse. Il ne peut être utilisé que sur **réservation au numéro 09 69 39 77 13** (appel non surtaxé), au plus tard la veille du déplacement.

Depuis septembre 2022, le Pays de Barr expérimente pendant 1 an la desserte de Sélestat : si vous habitez à Dambach-la-Ville, Epfig, Itterswiller, Reichsfeld, Nothalten, Blienschwiller et Bernardvillé vous pouvez utiliser le TAD pour vous rendre à Sélestat.

Prix : 3,50€ / 4,50€ le ticket



### CLAIR DE RUE À EPFIG

Pour sa 23ème édition, le festival du Pays de Barr sera accueilli par Epfig le dimanche 23 juillet 2023 pour CLAIR DE RUE.

Il s'agit d'un festival, qui a lieu une semaine avant Clair de Nuit, avec des déambulations et animations de rue proposées par des artistes, clowns, musiciens. Il y aura aussi des stands d'artisans et une restauration.

Nous comptons sur les habitants pour nous donner un coup de main dans l'organisation de ce moment festif qui mettra en lumière notre village.



# Un champion du Monde de paramoteur à Epfig

*L'année dernière, nous vous présentions le club ULM des cigognes d'Epfig, avec notamment son président Julien Meyer qui allait travailler à Strasbourg en volant, depuis Epfig.*

**Cette année, il est devenu champion du monde !**

Julien a considérablement augmenté son volume d'heures de vol ces 2 dernières années car il se consacre de plus en plus au développement de nouveaux matériels avec ses sponsors qui le soutiennent depuis quelques années. Ce temps passé en l'air et sa détermination lui ont permis d'être sélectionné en équipe de France après les derniers championnats nationaux et les sélections. Il est donc parti au championnat du monde qui se déroulait au Brésil cette année, au mois d'avril. Après quelques jours d'entraînement, d'acclimatation et de mises au point du matériel, la compétition a commencé et Julien s'est tout de suite placé dans le top 10.

#### Plusieurs épreuves au programme :

- La précision : atterrir moteur éteint sur une cible de 20 cm, attraper des ballons et les déposer en volant dans un panier au ras du sol, etc...
- La navigation : voler en suivant un tracé bien précis, appareils GPS interdits, grâce à une carte sur les genoux. Durant ces manches, les pilotes doivent par exemple voler le plus vite possible, ou déclarer avant de décoller leurs horaires de passage à la seconde près sur des points remarquables tels que des croisements de routes, terrains de football... Ils sont contrôlés par des traceurs GPS placés dans leur paramoteur.
- L'économie : voler le plus loin et/ou le plus longtemps avec le moins de carburant possible en utilisant les vents, et les ascendances thermiques comme les parapentistes.

Cette dernière épreuve est un défi pour les constructeurs et un challenge pour les pilotes. Aujourd'hui, c'est là dessus que les fabricants travaillent le plus, l'objectif est de consommer le moins possible.

C'est sur ce point que Julien adore passer du temps, il développe un moteur 2 temps à injection électronique avec son constructeur italien.

C'est une première mondiale, seuls 5 pilotes en sont dotés (2 italiens, 2 espagnols et Julien en France). Aujourd'hui, les machines électriques sont encore trop lourdes, pour une autonomie trop faible, et sont à peine moins bruyantes, car c'est l'hélice elle-même qui génère le plus de bruit.

Après 9 jours de compétition, à survoler des forêts « tropicales », les lagons et les villages isolés sans accès routier, Julien est devenu champion du monde par équipe et se classe 7<sup>ème</sup> meilleur pilote au monde.

Propos recueillis par Éric MULLER



## Naissances

du 01/10/2021 au 30/09/2022

18/07/2022	ANCI AUX	Madison
03/04/2022	BAUER	Nino Fred
05/04/2022	D'ADAMO	Andréas Francis
16/08/2022	DONOS	Alexis Théodore Gabriel
20/10/2021	DREYER	Nelly Elisabeth Gabrielle
09/01/2022	GHIDINA	Pablo Claudio
29/05/2022	JABLKOWSKI	Uma Bleue
07/12/2021	JAFFRES	Maélya Sophie Murielle
04/09/2022	JOANNES	Isaac Elliott Jean-Philippe
25/09/2022	KAYA	Aylin
28/08/2022	LUDINART	Guilbault
06/07/2022	SANTAMARIA	Manéo Rémi
17/08/2022	SCHOUVER	Hélène Marie

## Grands anniversaires 2022

07/01/1924	MAURER	Jeanne	25/06/1934	GOLDSTEIN	Eugénie	14/02/1936	OSTERTAG	Irma
27/12/1928	ADONETH	Claude	07/02/1934	KIEFFER	Pierre	22/10/1936	OSTERTAG	Gérard
22/07/1928	ADONETH	Simone	09/05/1934	MEYER	Marie Claire	28/03/1936	SCHALLER	Pierre
12/09/1928	SCHALLER	Suzanne	01/03/1934	MULLER	André	12/12/1936	UHL	Jean Claude
06/03/1929	METZ	Alvine	12/03/1934	MULLER	Madeleine	12/05/1936	UHL	Georges
12/01/1929	STOCKER	René	13/04/1934	SPITZ	André	13/10/1937	AMBERG	Madeleine
09/03/1929	UHL	Marie	07/09/1934	SUZEAU	André	24/12/1937	HERTRICH	Christian
19/01/1930	LECOHUE	Elisa	28/12/1935	BESSEUX	Brigitte	18/03/1937	HORN	Pierre
26/01/1930	WILLMANN	Raymond	09/10/1935	LEYDER	Gérard	21/04/1937	KIEFFER	Annette
25/03/1931	NAEGEL	Gérard	27/06/1935	LEYDER	Liliane	15/11/1937	LANG	Annie
02/09/1931	KONRAD	Berthe	03/05/1935	MERCIER	Rose May	12/05/1937	LANG	Gérard
03/09/1931	WOLFFER	Jean	04/01/1935	METZ	Marie Louise	12/10/1937	LENTZ	René
27/06/1932	LEGOLD	Jeanne	25/07/1935	OSTERTAG	Marie Madeleine	19/12/1937	MAURER	Yvonne
01/05/1932	CADI	Jean Paul	22/12/1935	OSTERTAG	Marie Thérèse	19/03/1937	MEYER	Jacqueline
06/02/1932	JOLLY	Edouard	23/11/1935	SCHAEFFER	Marguerite	21/12/1937	WINCKEL	Denise
28/05/1932	OSTERTAG	Robert	04/05/1935	WILLM	André	30/11/1937	WOLFF	André
03/09/1932	WERWER	Simone	10/07/1935	WITH	Marie Thérèse	31/05/1937	ZUGMEYER	Angèle
27/08/1933	AMBERG	Bernard	18/12/1936	CHRISTEN	Alfred			
20/10/1933	DIDIERJEAN	Jean Pierre	27/09/1936	BORDREUIL	Marguerite			
29/06/1933	GOMARIN	Marie	21/02/1936	CADI	Anna			
17/02/1933	HERBRECH	Alphonse	15/05/1936	HUMBERT	Yvonne			
19/03/1933	MANDRY	Armand	13/09/1936	HERTRICH	Hubert			
16/05/1933	MANDRY	Marie Thérèse	03/04/1936	KLEIN	Henri			
07/04/1933	OSTERTAG	Adolphe	25/04/1936	METZ	Alice			
29/01/1934	AMBERG	Charlotte	13/01/1936	METZ	Charles			
28/08/1934	DIDIERJEAN	Augusta	08/05/1936	METZ	Lucienne			
27/03/1934	DIELENSEGER	Marguerite	16/06/1936	METZ	Marie Thérèse			

Pascale STIRMEL

# Agenda 2023



<b>SAM 7 JANVIER</b>	<b>EPFIG EN LUMIÈRES</b>	RESE
<b>SAM 14 JANVIER</b>	<b>CRÉMATION SAPIN DE NOËL</b>	Sapeurs-Pompiers
<b>SAM 28 JANVIER</b>	<b>SOIRÉE THÉÂTRALE</b>	Association Notre-Dame
<b>SAM 4 FÉVRIER</b>	<b>LOTO</b>	UJ EPFIG
<b>DIM 12 MARS</b>	<b>CONCERT DE PRINTEMPS</b>	Musique Ste Marguerite
<b>DIM 19 MARS</b>	<b>BOURSE « PETITE ENFANCE »</b>	Sapeurs-Pompiers
<b>DIM 26 MARS</b>	<b>PRINTEMPS DES SENIORS</b>	Paroisse/Commune
<b>MER 29 MARS</b>	<b>COLLECTE DE SANG</b>	Centre de transfusion
<b>SAM 1<sup>er</sup> AVRIL</b>	<b>SOIRÉE THÉÂTRALE</b>	Association Notre-Dame
<b>SAM 8 AVRIL</b>	<b>SOIRÉE " ANNÉE 80 "</b>	Unitas
<b>LUN 10 AVRIL</b>	<b>MARCHÉ AUX PUCES</b>	UJ EPFIG et Pétanque Club
<b>VEN 5 MAI</b>	<b>SOIRÉE ANIM'RESE</b>	RESE
<b>DIM 7 MAI</b>	<b>CIRCUIT ROHAN</b>	Cyclo-Club
<b>DIM 11 JUIN</b>	<b>DÉFITOUR</b>	Cyclo-Club
<b>MER 21 JUIN</b>	<b>FÊTE DE LA MUSIQUE</b>	Commerçants/Artisans
<b>MER 5 JUILLET</b>	<b>COLLECTE DE SANG</b>	Centre de transfusion
<b>JEU 13 JUILLET</b>	<b>BAL POPULAIRE</b>	UJ EPFIG
<b>VEN 14 JUILLET</b>	<b>CÉRÉMONIE OFFICIELLE</b>	Commune/UJ EPFIG
<b>DIM 23 JUILLET</b>	<b>CLAIR DE RUE</b>	CDC Pays de Barr/ Commune
<b>Dimanches du 9 Juillet au 27 Août (sauf le 23 juillet)</b>	<b>ACCUEIL DES TOURISTES</b> 11h à la mairie <b>MARCHÉ DU TERROIR</b> 18h place de la Mairie	ARTE et Commune
<b>Week end 5/6 AOÛT</b>	<b>FÊTE DES VINS</b>	ARTE/Synd. Viticole
<b>DIM 17 SEPT</b>	<b>BOURSE « PETITE ENFANCE »</b>	Sapeurs-Pompiers
<b>MER 20 SEPT</b>	<b>COLLECTE DE SANG</b>	Centre de transfusion
<b>DIM 24 SEPT</b>	<b>23<sup>ÈME</sup> ÉDITION FLORIFOLIES</b>	Embelliflore
<b>DIM 8 OCTOBRE</b>	<b>VIDE-GRENIER autour du stade</b>	UJ EPFIG
<b>SAM 14 OCTOBRE</b>	<b>BALADE « OCTOBRE ROSE »</b>	Sapeurs-Pompiers
<b>SAM 2 DÉCEMBRE</b>	<b>LOTO</b>	UJ EPFIG
<b>DIM 3 DÉCEMBRE</b>	<b>NOËL AUTOUR DE LA CHAPELLE</b>	Amis de la Chapelle
<b>MER 27 DÉCEMBRE</b>	<b>COLLECTE DE SANG</b>	Centre de transfusion

## LES NUMÉROS D'URGENCE

Les pompiers : 18 ou 112  
Police : 17  
Samu : 15  
Centre antipoison : 03 88 37 37 37  
SDEA : 03 88 19 29 99  
SOS MAINS : 03 88 14 42 57

## LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h,  
fermé le samedi  
Permanence du maire :  
le mercredi soir de 18h à 19h  
tél : 03 88 85 50 08  
mairie@epfig.fr - www.epfig.fr  
facebook.com/epfig  
IntraMuros (application mobile gratuite)

## LA BIBLIOTHÈQUE « ESPACE ÉVASION »

2 rue des Écoles  
Lundi : 19h30 à 20h30  
Mercredi : 10h à 11h - 14h à 15h  
Vend. : (hors vacances scolaires) 16h à 17h15  
Responsable : Yolande Faehn 03 88 85 56 74

## LA POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 11h30  
Le samedi de 9h à 10h30  
tél : 03 88 57 34 66

## MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Perrine SALVAT 06 74 07 07 19  
Dr Aurélie TRIQUENEUX 06 66 41 11 85  
12C rue des Alliés - tél : 03 88 85 91 48

## Dr Laure VENDRAMINI

Place de la mairie  
tél : 03 88 57 65 28 - docvendra@orange.fr

## KINÉSITHÉRAPEUTES

Stefan KNUDSEN - Léa MEYER  
Nicolas HAUSAUER - Paul ANTHONI  
12 b rue des Alliés - 03 88 57 65 10

## OSTÉOPATHE

Adrian GILLOTEAU  
56 rue Finkwiller  
Port : 06 13 57 19 75 ou doctolib

## ORTHOPHONISTE

Delphine KREUTTER 07 68 82 24 25  
Pascale Grissmer 06 10 26 27 12  
18 rue des Acacias - 03 88 16 37 58  
orthophoniste.epfig@gmail.com

## PSYCHOLOGUE - SEXOLOGUE

Maureen PRIOUL  
56 rue Finkwiller  
Port : 07 83 89 04 80 ou doctolib

## CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr Antoine MESSMER  
Dr Margot FUTSCH  
Dr Maxence LAMOTTE  
6 rue des Écoles - 03 88 57 80 80

## CABINET D'INFIRMIERS

56 Rue du Finkwiller - 07 83 85 87 49

## CLINIQUE VÉTÉRINAIRE LES ALLIÉES

28, rue des Alliés - 03 90 56 27 93  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h  
et de 14h à 19h. Samedi de 8h30 à 12h30  
contact@cliniqueveterinairelesalliees.fr  
www.cliniqueveterinairelesalliees.fr

## PHARMACIE SAINT CÔME

4 rue des Alliés - 03 88 85 51 41  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h45 à 18h45. Samedi de 8h30 à 12h

## PHARMACIE DE GARDE

3237 ou www.pharma67.fr